Le Mas

Le magazine des Tassilunois

Édition spéciale

PLAN DE MANDAT 2026 2032

Octobre 2026

#97

TASSIN
LA DEMI-LUNE



Agir au plus proche de vos attentes

sommaire

04 Notre ville en chiffres

05 Les axes prioritaires du mandat

06 Vos élus

08 Services aux usagers et finances

09 Grands projets

10 Familles, scolaire, jeunesse

12 Solidarité & seniors

14 Sécurité

16 Urbanisme et logement

17 Espace public et mobilité

18 Environnement, nature en ville, vie animale

20 Sport

21 Culture et animation

22 Vie économique

23 Tribunes

Le Mag' • Le magazine de Tassin la Demi-Lune
Hôtel de Ville • Place Péragut • 69160 Tassin la Demi-Lune • Tél. 04 72 59 22 11
communication@villetassinlademilune.fr
Directeur de publication : Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune
Crédits photos : direction de la communication, Céline VAUTEY, Guillaume CAIL
Mise en page : Pagina Communication • Impression : Imprimerie Courand & associés
Distribution : DISAM Distribution • Tirage : 13 500 exemplaires
Imprimé sur un papier respectant les règles de la gestion forestière durable.

Un engagement clair et une ambition collective pour Tassin la Demi-Lune

Un plan de mandat n'est pas simplement une liste de projets ou une succession d'actions à mener. Il est **une feuille de route, un cap que nous nous fixons collectivement pour notre ville et un engagement que nous prenons envers les habitants qui nous ont accordé leur confiance.** Il traduit notre volonté d'agir et de rendre compte, avec transparence, du travail accompli.

Vous présenter ce plan, c'est donner à chacun la possibilité de connaître nos priorités, de comprendre les actions que nous souhaitons mettre en œuvre et de suivre leur réalisation. C'est aussi affirmer une exigence démocratique essentielle : **celle d'une action municipale lisible, responsable et accessible à tous.**

Nous savons néanmoins qu'un mandat municipal s'inscrit dans une réalité qui évolue. Les attentes des habitants, l'actualité, les transformations de notre société et les événements qui jalonnent la vie de notre commune nous conduiront nécessairement à faire évoluer certaines actions, leur calendrier ou leurs modalités de mise en œuvre. Les contraintes budgétaires qui pèsent aujourd'hui sur les collectivités, dans un contexte de moindre soutien de l'État, nous imposent également lucidité, responsabilité et capacité d'adaptation. Mais ces réalités ne remettent pas en cause l'essentiel : notre engagement à agir concrètement pour le cadre de vie, la sécurité, le dynamisme et l'attractivité de notre ville.

Depuis huit mois, notre majorité est pleinement mobilisée dans un esprit collectif auquel je suis particulièrement attaché.

édito



Pascal Charmot
Maire de Tassin la Demi-Lune,
Vice-président de la Métropole de Lyon

Dans une société où les divisions peuvent parfois prendre le pas sur le dialogue, cette cohésion est une force précieuse. Elle le sera plus encore dans les mois et les années à venir, pour répondre aux défis de notre territoire et construire des réponses utiles aux habitants.

Le renouvellement important de notre équipe municipale constitue également une richesse. **Je tiens à saluer l'engagement des nouveaux élus qui ont immédiatement pris à cœur leurs responsabilités et leurs délégations.** Leur présence sur le terrain, leur disponibilité auprès des habitants et leur implication constante dans les instances municipales témoignent de cette volonté partagée d'être au plus près des réalités quotidiennes et des besoins de chacun. Avec l'opposition le dialogue aussi est établi et change de registre, pour être utile.

Parce qu'un engagement n'a de valeur que s'il est suivi d'effets, nous aurons à cœur de rendre compte régulièrement de notre action. La communication institutionnelle joue ici un rôle essentiel : au-delà des rendez-vous qui rythment la vie municipale, elle permet d'informer, d'expliquer les décisions prises, de présenter les projets en cours et de mesurer le chemin parcouru.

Ce plan de mandat, je vous invite à le découvrir, il exprime une ambition, mais surtout une méthode : agir avec proximité, avancer collectivement et fidèlement. Fidèles à votre confiance et, avant tout, fidèles à Tassin la Demi-Lune.

Pascal Charmot



PLAN DE MANDAT 2026 2032

NOTRE VILLE EN CHIFFRES

23 200 HABITANTS

236 NAISSANCES DOMICILIÉES EN 2025

11 000 MÉNAGES

10 000 CONTRIBUABLES

7 000 EMPLOIS DANS LA COMMUNE

*Insee 2023

0.7 % PAR AN DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

20.4 % DE LA POPULATION A PLUS DE 65 ANS

17.9 % DE LA POPULATION A MOINS DE 15 ANS

70.8 % D'ACTIFS DE 15 À 64 ANS

1 SALLE DE SPECTACLE

1 AUDITORIUM

30 000 VISITEURS PAR AN

1 MÉDIATHÈQUE

7 STADES ET GYMNASES

1 LUDOPARC

1 SKATE-PARC

+200 ASSOCIATIONS ACTIVES

16 STRUCTURES DÉDIÉES À LA PETITE ENFANCE

12 ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

2 COLLÈGES : PUBLICS ET PRIVÉS

2 LYCÉES : PUBLICS ET PRIVÉS

1 MANAGER DE CENTRE-VILLE

+350 COMMERCES DE PROXIMITÉ

1er EFFECTIF DE POLICE MUNICIPALE DE L'OUEST LYONNAIS

1/3 DE LA VILLE EN ESPACES VERTS

11 PARCS ET JARDINS

1 ESPACE NATUREL SENSIBLE

LES AXES PRIORITAIRES DU MANDAT

Préserver un cadre de vie de qualité

Depuis 2014, le cap reste le même : faire de Tassin la Demi-Lune une ville où l'on se sent bien, à chaque âge et au quotidien. Une ville où les enfants grandissent sereinement, où les familles s'épanouissent, où chacun profite d'un environnement agréable, de proximité et d'une vie locale dynamique. Parce que la qualité de vie est essentielle, il est impératif de préserver cet équilibre précieux qui fait l'identité et la force de la ville.

Garantir la sécurité de tous, partout et à tout moment

La sécurité de chacun est une exigence non négociable. Tassin la Demi-Lune a fait le choix d'une vigilance constante, d'une action déterminée et de moyens adaptés pour protéger ses habitants. Dans chaque quartier, dans chaque espace public, l'engagement doit se poursuivre avec la même détermination.



Maîtriser le développement pour préserver l'équilibre urbain

Développer Tassin la Demi-Lune, oui, mais jamais au détriment de son identité ni de la qualité de vie de ses habitants. Sont ainsi défendus : un urbanisme maîtrisé, des constructions exigeantes et un développement cohérent, respectueux de l'harmonie entre les quartiers. Chaque évolution doit s'accompagner des équipements et des infrastructures nécessaires à l'accueil de la population pour que Tassin la Demi-Lune se développe sans subir et prépare l'avenir sans sacrifier son équilibre.

Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre ville

Tassin la Demi-Lune cultive une singularité précieuse : le dynamisme d'une ville attractive allié à l'esprit d'un cœur de ville. Ici, les commerces de proximité, la qualité de l'offre et la diversité des services permettent de vivre pleinement sa ville au quotidien. Il est essentiel de soutenir les commerçants, maîtriser le foncier commercial et valoriser une offre qualitative pour préserver l'âme de Tassin la Demi-Lune mais aussi renforcer son attractivité.

Avec la Métropole de Lyon : dialogue, confiance et action

MÉTROPOLE GRAND LYON

Le mandat 2020-2026 a été particulièrement éprouvant pour Tassin la Demi-Lune, avec des conséquences profondes pour notre ville et son quotidien. Aujourd'hui, une nouvelle dynamique est engagée. La confiance est renouée avec la Métropole de Lyon, qui est redevenue un partenaire privilégié de notre commune. Le dialogue a repris toute sa place, l'écoute comme les échanges permettent de faire avancer les dossiers et la volonté de réparer les difficultés du passé ouvre la voie à une coopération plus constructive. Notre ambition est claire : faire de cette confiance retrouvée un levier concret au service des Tassilunois. Parce que les enjeux du quotidien dépassent les frontières institutionnelles, il s'est déjà construit une relation exigeante avec la Métropole, fondée sur le respect mutuel, la coopération et des résultats tangibles pour la ville.

PLAN DE MANDAT 2026 2032

LE MAIRE



Pascal Charmot
Maire de Tassin la Demi-Lune

LES ADJOINTS



Pierrick Jannin
1er Adjoint à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Élections



Claire Schutz
Adjointe au Cadre de vie, aux Espaces naturels et verts et à la vie animale



Guillaume de Fougeroux
Adjoint à la Sécurité et à la Tranquillité publique



Alix Blomart
Adjointe à la Culture et au Patrimoine



Éric Gautier
Adjoint à l'Urbanisme et aux Grands projets



Ghislaine Bouvier
Adjointe au Logement et à l'Action sociale



Pierre Bergeret
Adjoint aux Finances, aux Ressources humaines et à la Commande publique



Armelle Guillarme
Adjointe à l'Animation locale, à la Vie associative et au Protocole



Corentin Remond
Adjoint à la Mobilité et à la Gestion de la voirie



Claire Colin
Adjointe à la Famille et à la Petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Fabienne Barnay
Conseillère municipale déléguée à l'État civil et à la Population



Jacques Blanchin
Conseiller municipal délégué au Handicap et à la Santé



Marc David
Conseiller municipal délégué à la Vie économique et au Commerce



Audrey Desmazeau
Conseillère municipale déléguée aux Seniors et à l'Intergénérationnel



Olivier Favre
Conseiller municipal délégué aux Sports



Philippe Meresse
Conseiller municipal délégué au Numérique

VOS ÉLUS

LISTE MAJORITAIRE "FIDÈLEMENT TASSIN LA DEMI-LUNE"
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Claire Subra de Salafa



Loïc Guyon



Anne Walgenwitz



Vincent Fillon



Élise Terret



Delphine de Colle



Bérengère Laurent



Michel Cadillat



Héloïse Pascal



Michel Ouillon



Margaux Zagata



Stanislas Margotton

LISTES D'OPPOSITION

"Ensemble, réveillons Tassin la Demi-Lune - union des centristes, républicains et progressistes"



Emmanuelle Abran Bonin



Benoît Ferrand



Carole Nicolas



Thibault Richard



Patrice Garcin

"Un nouveau souffle pour Tassin"



Yohann Hachani

SERVICES AUX USAGERS ET FINANCES

“Le service public doit être au rendez-vous des attentes des habitants : plus simple, plus accessible et plus efficace.”



Adjoint aux Finances



Conseiller municipal délégué au Numérique



Conseillère municipale déléguée à l’État civil et à la Population

Nos objectifs

PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS

EFFICACITÉ DU SERVICE PUBLIC



→ Nos engagements ←

Allier investissements et finances saines

- Activer la recherche de subventions auprès des institutions et l’ouverture de partenariats.
- Assurer une dette saine.
- Orienter l’épargne sur les projets stratégiques.
- Faire face au désengagement financier de l’État, au détriment des communes.

Pour une action publique efficace

- Faire évoluer l’accueil à l’Hôtel de Ville avec une journée en continu par semaine et renforcer l’accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- Mettre en place des outils mesurant l’efficience de l’action publique.

Pour des informations et des démarches simplifiées sur le site internet

- Améliorer les informations travaux sur la ville avec notamment la mise en place d’une maquette interactive.
- Développer un outil interactif pour orienter les usagers et répondre aux questions fréquentes.
- Renforcer la cybersécurité de la Ville.

GRANDS PROJETS



Maire de Tassin
la Demi-Lune

Nos objectifs

MAÎTRISER
LES DÉPENSES

INVESTIR
À LA HAUTEUR
DE NOTRE VILLE

ANTICIPER
LES BESOINS
DE DEMAIN

→ Nos engagements ←

Pour un cœur de ville de service

- Une nouvelle vie pour le site Berlier Vincent avec la requalification des écoles Demi-Lune et Berlier Vincent à l'issue du déménagement vers le groupe scolaire Samuel Paty.

- **Des besoins identifiés pour les Tassilunois**
 - L'extension des jardins de l'Hôtel de Ville.
 - L'aménagement d'un espace dédié aux réceptions et aux cérémonies publiques et privées.
 - Le déploiement d'un pôle documentaire patrimonial pour l'accueil d'archives publiques et privées

Pour un bourg préservé

- Lancement d'une grande concertation pour construire l'avenir des sites : école Marin et ancienne cantine scolaire de l'avenue du 8 Mai 1945.

Poursuivre la transition écologique avec la rénovation énergétique de nos bâtiments :

- Isolation thermique de l'Espace culturel de L'Atrium.
- Reprise de la façade de l'école Baraillon.
- Étanchéité de la toiture-terrasse de l'espace Jules Ferry.
- Amélioration des extérieurs de l'école Grange Blanche.
- Finalisation d'un plan d'investissement de modernisation de l'éclairage public.



"Bien gérer, ce n'est pas renoncer à investir, c'est se donner les moyens de le faire. Notre exigence de responsabilité financière doit nous permettre de préparer l'avenir et de réaliser les grands projets dont notre ville a besoin."

“À Tassin la Demi-Lune, tout commence par les familles. Notre ville doit les accompagner, les soutenir et leur simplifier la vie au quotidien.”





1er Adjoint délégué à l’Éducation, à la Jeunesse et aux Élections



Adjointe déléguée à la Famille et à la Petite enfance

FAMILLES, SCOLAIRE, JEUNESSE

Nos objectifs

GRANDIR
EN CONFIANCE

S'ÉPANOUIR
PLEINEMENT

PARTAGER
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

→ Nos engagements ←

Pour un quotidien ludique

- Maintenir et développer les maisons d'assistantes maternelles et généraliser la pratique du Makaton dans les crèches.
- Compléter les aires de jeux en incluant des jeux pour les enfants en situation de handicap.
- Créer les mercredis de la Maison des Familles ainsi qu'une ludothèque.

Pour une scolarité épanouie

- Favoriser le développement des classes à besoins spécifiques avec une priorité sur le groupe scolaire Samuel Paty.
- Poursuivre les aides financières pour les écoles privées et publiques.
- Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour une jeunesse impliquée

- Ancrer le Comité Jeunesse dans la vie de la cité avec :
 - Une priorité donnée au devoir de mémoire
 - L'organisation de cafés débats pour nos jeunes autour de personnalités inspirantes.
 - Engager une réflexion pour un espace dédié aux jeunes.

En chiffres

7 ÉCOLES PUBLIQUES ET **5** ÉCOLES PRIVÉES

2 481 ENFANTS SCOLARISÉS EN PRIMAIRE

2 RELAIS PETITE ENFANCE

57 ASSISTANTES MATERNELLES

324 PLACES DANS LES CRÈCHES

6 CRÈCHES PUBLIQUES ET **7** CRÈCHES ET MICRO CRÈCHES PRIVÉES

1 MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



Zoom sur

Mai 2026
→ Lancement du dispositif 1000 premiers jours de l'enfant.

Été 2026
→ Rénovation globale de la crèche Gardelune.

Novembre 2026
→ Livraison des jeux supplémentaires et inclusifs dans les parcs de l'Hôtel de Ville, de l'Orangerie et de Beau Séjour.

→ Ouverture d'une classe externalisée de l'IMP Judith Surgot au sein de l'école Leclerc.

Printemps 2027
→ Déploiement du plan fraîcheur dans les lieux recevant un jeune public (écoles et crèches).

→ Lancement du plan "Savoir rouler à vélo" auprès des CM1 et CM2 des écoles publiques.

Été 2027
→ Intégration de jeux pour enfants dans le parc de la Raude.

“Face aux fragilités, notre ville doit être un soutien, une présence et une solution.”





Jacques BLANCHIN

Conseiller délégué au Handicap et à la Santé



Audrey DESMAZEAU

Conseillère déléguée aux Seniors et à l’Intergénérationnel

SOLIDARITÉ ET SENIORS

Nos objectifs

- **PRÉVENIR** LES FRAGILITÉS
- **FACILITER** L'ACCÈS AUX SOINS
- **RENFORCER** LES SOLIDARITÉS
- **FAVORISER** L'AUTONOMIE
- **CONSTRUIRE** UNE VILLE POUR TOUS



Nos engagements

Mettre le bel âge au cœur des réflexions

- Implanter un parcours santé senior aux abords de Beau Séjour.
- Créer un réseau d'ambassadeurs seniors pour bénéficier de leur vision sur les grands projets.
- Encourager les échanges intergénérationnels.

En chiffres

1 RÉSIDENCE AUTONOMIE DE **75** LOGEMENTS

3 CLASSES POUR ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

1 NAVETTE SENIORS À LA DEMANDE
(sur appel téléphonique)

Une ville bienveillante

- Développer des dispositifs solidaires pour favoriser le lien social.
- Augmenter le nombre de logements d'urgence destinés aux femmes victimes de violences.
- Faciliter l'adhésion à la mutuelle santé régionale.
- Promouvoir les formations premiers secours (PSC1).
- Faire de la lutte contre le cancer et la prévention sur la santé mentale des axes forts de l'action municipale.
- Se doter de matériels de promenade destinés aux personnes en situation de handicap.
- Soutenir les plus fragiles pour emmener leur animal chez le vétérinaire.





Zoom sur

Mai 2026
→ Création du Comité local de l'accessibilité.

Juin 2026
→ Lancement de "Mon spectacle solidaire".

Octobre 2026
→ Signature d'une charte d'engagement avec la Ligue contre le cancer.

→ Engagement du travail avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place de la mutuelle santé régionale.

“Assurer la sécurité de notre ville, c’est être présents sur le terrain, prévenir les incivilités et agir avec détermination pour préserver la tranquillité de tous à travers des outils adaptés.”





Pascal CHARMOT

Maire de
Tassin la Demi-Lune



Guillaume de FOUGEROUX

Adjoint à la Sécurité
et à la Tranquillité
publique

Nos objectifs

PRÉVENIR
POUR RÉDUIRE LES INCIVILITÉS ET LES RISQUES

GARANTIR
LA SÉCURITÉ DES HABITANTS ET DES BIENS

ASSURER
UNE RÉPONSE RAPIDE ET EFFICACE



Nos engagements

Une équipe renforcée

- 4 agents supplémentaires au cours du mandat pour arriver à une équipe de 20 agents.
- Mise en place d'une brigade motorisée.
- Installation de 85 caméras supplémentaires rattachées à un CSU (centre de supervision urbain), au fil du mandat.

En chiffres

1re POLICE MUNICIPALE DE L'OUEST LYONNAIS

115 CAMÉRAS AUJOURD'HUI

200 EN 2032

25 RADARS PÉDAGOGIQUES



Des actions de terrain

- Lutter contre le fléau du protoxyde d'azote.
- Sensibiliser les enfants au phénomène du harcèlement et du cyberharcèlement.
- Encourager les partenariats avec les bailleurs et les copropriétés pour permettre l'intervention de la Police municipale dans les ensembles privés.

Un espace public serein

- Sécurisation des flux aux abords des écoles et renforcement de la signalétique pour inciter à la prudence sur la route.

Sécuriser les mobilités par la mise en place d'une brigade dédiée pour

- Rappeler la priorité du piéton.
- Prévenir les comportements dangereux.
- Garantir une cohabitation apaisée et sécurisée entre les piétons, les cyclistes, les trottinétistes et les automobilistes.

Zoom sur

Octobre 2026
→ Recrutement de deux agents de Police municipale supplémentaires.

Novembre 2026
→ Acquisition d'un détecteur de protoxyde d'azote.

Décembre 2026
→ 132 caméras sur le territoire.

URBANISME & LOGEMENT

“Développer notre ville sans la dénaturer, c’est faire le choix d’un urbanisme maîtrisé, à un rythme adapté, construit avec les habitants et respectueux de notre identité.”



Adjoint à l’Urbanisme
et aux Grands travaux



Adjointe à l’Action sociale
et au Logement

Nos objectifs

MAÎTRISER
LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

PRÉSERVER
L’ÉQUILIBRE URBAIN

GARANTIR
UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

Zoom sur

Mai 2026
➜ La Ville a retrouvé sa compétence urbanisme pour l’attribution des permis de construire collectifs.

➜ Nos engagements ←

Une urbanisation maîtrisée

- Une défense constante et assumée de l’identité de la ville.
- Un travail permanent avec les bailleurs sociaux pour développer l’accession sociale à la propriété et favoriser l’accès au logement des jeunes actifs.
- Mise en place d’une charte urbaine et commerciale.

Des projets acceptés

- Réunir les présidents de copropriétés une fois par semestre.
- Exiger des opérateurs privés une concertation avec les riverains avant tout dépôt de permis de construire collectif.
- Travailler les parcours résidentiels des habitants pour organiser le passage du logement social, à l’accession sociale, au logement libre.



ESPACE PUBLIC & MOBILITÉ



Adjoint à la Mobilité
et à la Gestion de la voirie

Zoom sur

Avril 2026
➜ 17 passages piétons sécurisés.

Mai 2026
➜ Livraison du parking de l'Horloge et sécurisation des abords de l'école Vincent Serre.

Juin 2026
➜ Feuille de route voirie soumise à la Métropole et demande de deux stations Vélo'v.

Nos objectifs

AMÉLIORER CONSTAMMENT L'ESPACE PUBLIC

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

➜ Nos engagements ←

Un espace public de qualité et une politique du beau

- Améliorer les entrées de ville.
- Harmoniser le mobilier urbain.
- Penser une voirie accessible à tous et sécurisée pour les enfants.
- Maintenir une exigence haute de propreté.

Voirie et cadre de ville

- Finaliser le plan d'investissement de modernisation de l'éclairage public et poursuivre l'enfouissement des réseaux.
- Requestionner certains aménagements métropolitains (Horloge, route de Paris...).
- Accueillir un second garage à vélo en cœur de ville.
- Installer des stations Vélo'v. supplémentaires sur la ville.
- Implanter des bornes de kits de secours pour vélos.



"Des rues entretenues, des déplacements facilités, une circulation plus fluide : améliorer la voirie, c'est améliorer le quotidien."

“Préserver la nature, embellir notre ville et mieux respecter le vivant : une ambition concrète pour notre cadre de vie.”





Adjointe au Cadre de vie, aux Espaces naturels et verts, et à la Vie animale

ENVIRONNEMENT, NATURE EN VILLE, VIE ANIMALE

Nos objectifs

PRÉSERVER
LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

CONFORTER
LE PATRIMOINE NATUREL

DÉVELOPPER
LA NATURE EN VILLE

RESPECTER
LA PLACE DE L'ANIMAL EN VILLE



→ Nos engagements ←

Une nature valorisée

- Développer des solutions de rafraîchissement et d'économie d'eau.
- Renforcer la sobriété énergétique du patrimoine communal et sensibiliser aux enjeux liés à la qualité de l'air.
- Poursuivre la préservation, le renouvellement et le développement du patrimoine végétal (création d'un verger conservatoire, encouragement des micro jardins devant chez soi...).
- Favoriser le maintien de la biodiversité à travers la poursuite d'un plan dédié engagé depuis 2020.
- Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes.
- Poursuivre le pilotage de la gestion et de la valorisation de l'Espace Naturel Sensible du Plateau de Méginand.

Une vie animale au cœur de l'équilibre social

- Travailler avec les propriétaires canins pour l'ouverture de parcs, la mise en place d'une semaine dédiée à la vie animale et le développement des balades urbaines canines.



- Rendre obligatoire le port de sacs de propreté et multiplier leur diffusion.

Zoom sur

Avril 2026
→ Installation de cinq gîtes à chauves-souris et mise en œuvre d'une campagne de piégeage des frelons asiatiques.

Mai 2026
→ Installation de l'écopâturage dans le parc de l'Orangerie et redéploiement des capteurs d'air et de pollution.



Juillet 2026
→ 1re réunion de concertation avec les propriétaires canins.

Août 2026
→ Prise d'un arrêté d'interdiction de jet de mégots sur toute la commune.

SPORT

“Le sport et les associations font vivre notre ville. Nous voulons soutenir ceux qui s’engagent et multiplier les occasions de se retrouver, de pratiquer et de partager.”



Conseiller municipal
délégué aux Sports

→ Nos engagements ←

Une ville sportive et **dynamique**

- Stade du Sauze : lancement opérationnel de la phase 1 (salle multisport, espace de convivialité…) et lancement de la réflexion sur la phase 2.
- Lancement des études de rénovation et extension du gymnase des Genêtières.
- Réfection des locaux communs du gymnase des Croisettes.

Des clubs sportifs **valorisés**

- Le développement d’un agenda associatif.
- Une présence de terrain renforcée auprès de nos associations.
- La mise en lumière des réussites sportives.





Zoom sur

Avril 2026
→ Ouverture du Ludoparc des platanes et poursuite du travail sur l’aménagement du stade du Sauze.

Mai 2026
→ Ouverture de la piste d’athlétisme du stade Dubot en pratique libre les jours fériés.

Juin 2026
→ Rénovation du city-stade de la Pomme.

Septembre 2026
→ Lancement du label “TOUS SUPPORTERS”.

→ Rénovation de l’éclairage des courts de tennis.

CULTURE ET ANIMATION

PLAN 2026 2032 DE MANDAT



Adjointe à la Culture et au Patrimoine



Adjointe à l'Animation locale, à la Vie associative et au Protocole

→ Nos engagements ←

Une offre culturelle exigeante et accessible

- Développer l'art dans l'espace public.
- Créer un espace artothèque à la médiathèque.
- Renforcer le rayonnement métropolitain de L'Atrium.
- Développer une programmation attractive à destination des jeunes et des familles.
- Intensifier la coopération culturelle intercommunale avec les communes du Val d'Yzeron.
- Porter un projet culturel ambitieux en faveur de l'inclusion et des personnes en situation de handicap.

Des événements populaires vecteurs de lien

- Développer des rendez-vous festifs (carnaval, mâchon, guinguette, festival…).
- Mise en place d'un concert estival au stade Dubot.

En chiffres

1 SITE MUNICIPAL DÉDIÉ À LA CULTURE : L'ATRIUM

1 SALLE DE SPECTACLE **500** PLACES ASSISES

1 AUDITORIUM **139** PLACES

1 MÉDIATHÈQUE **50 000** DOCUMENTS

Zoom sur

Juin 2026
→ Création du dispositif "Mon spectacle solidaire".

Septembre 2026
→ Installation d'une œuvre monumentale place Péragut dans le cadre de "Résonance" Biennale d'art contemporain de Lyon.

Mars 2027
→ Lancement du 1er "5 km des familles".

Octobre 2027
→ Création d'un espace jeux et jeux vidéo à la Médiathèque.

"Proposer une culture populaire, moderne et attractive, tournée vers la jeunesse, les familles et les publics éloignés de la culture, portée par L'Atrium, qui affirme chaque saison un peu plus sa place de scène de référence de l'Ouest lyonnais."

VIE ÉCONOMIQUE

“Faire vivre notre économie locale, c’est soutenir nos commerces, accompagner nos entrepreneurs et renforcer l’attractivité de notre ville.”



Conseiller délégué
à la Vie économique
et au Commerce

→ Nos engagements ←

Accompagner le réseau économique

- Renforcer nos liens avec l’association des commerçants.
- Créer une charte “Ville commerçante”.

Soutenir et accompagner l’attractivité économique de la place de l’Horloge

Valoriser notre tissu commerçant

- Mise en place d’un annuaire numérique de nos commerces.
- Renforcer les illuminations de Noël et les animations commerciales.



Zoom sur

Avril 2026
→ Ouverture de la Boulangerie du Bourg dans des locaux rénovés et valorisés par la Ville.

Mai 2026
→ Ouverture des Petites cantines dans un bâtiment de la Ville.

Septembre 2026
→ Mise en place d’un travail partenarial avec la SEMPAT du Grand Lyon sur le devenir de l’ex-garage de l’horloge.

Mars 2027
→ Développement d’un forum “Créer et développer son entreprise.”

OPPOSITIONS MUNICIPALES

Ensemble, réveillons Tassin la Demi-Lune – union des centristes, républicains et progressistes

Le mois d'octobre s'achève et nous avons souhaité donner la parole à l'association "Un Kancer dans ma Vie", qui accompagne et soutient les femmes face au cancer. Sa fondatrice tassilunoise, Doris Bon Julliand, rappelle un message essentiel de prévention, parfois oublié : apprendre à s'écouter et à prendre soin de soi est primordial pour devenir acteur de sa santé. Un rappel précieux qui nous invite à être attentifs aux signaux de notre corps et à ne pas négliger notre bien-être. Merci à Doris et à son association pour leur engagement, leur écoute et leur action.

Un nouveau souffle pour Tassin

Après +32 % d'indemnités, le maire rajoute 3 000 € de frais de représentation. Le plan de mandat ? Les promesses n'engagent que ceux qui les croient. La majorité reçoit notre tribune avant d'écrire la sienne : elle pourra encore parler de moi !
Yohann Hachani - À votre écoute
contact@unnouveausoufflepourtassin.fr

Le Conseil Municipal a délibéré le 24/06/26 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Fidèlement Tassin la Demi-Lune

Un cap clair, une équipe mobilisée, une ambition pour notre ville
En mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance avec 60 % des suffrages dès le premier tour. Ce résultat nous a permis de constituer une large majorité pour accomplir le projet politique que vous avez soutenu. Il nous engage.
Depuis cette élection, nous sommes pleinement au travail, fidèles à la ligne défendue pendant la campagne : du terrain, de la proximité, de la bonne humeur et une volonté collective de servir notre ville et les Tassilunois. Avec ou sans délégation, chaque élu prend sa part dans cette dynamique. Nous sommes rassemblés autour d'un programme construit collectivement, auquel chacun croit.
Car un mandat municipal, malgré ses six années, passe vite. Le temps administratif, la préparation des projets, les études et leur réalisation imposent d'anticiper et d'agir sans attendre. Aujourd'hui, chacun a trouvé sa place, les premières actions sont engagées et de multiples chantiers sont en cours.
Cette ambition s'inscrit dans un contexte qui ne doit pas être ignoré. Alors que les besoins des habitants restent importants, les collectivités locales doivent composer avec des contraintes financières croissantes et un État dont le soutien financier tend à se réduire toujours plus. Cette situation risque de s'accentuer dans les années à venir, rendant les choix budgétaires toujours plus exigeants.
Pourtant, c'est bien à l'échelle locale que se joue une grande partie des réalités du quotidien : les équipements publics, les services municipaux, l'entretien de notre cadre de vie, l'accompagnement des familles et la vitalité de notre commune.
Dans ce contexte, notre responsabilité est claire : gérer avec sérieux, définir des priorités et faire avancer nos engagements sans perdre de vue l'essentiel. Rester proches des Tassilunois demeurera notre boussole tout au long du mandat, au service de notre ville.
Contact@fidelementtassin.fr

AVANCER
collectivement

AGIR
avec proximité

2026
2032

RESTER
fidèles aux engagements

TASSIN
LA DEMI-LUNE

Ville Tassin la Demi-Lune
villetassinlademilune
Tassin-la-Demi-Lune - 69160
tassinlademilune.fr